

O.C.D.E.

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **16 (1970)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848862>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'O.C.D.E. (Organisation de Coopération et de Développement Economiques), a succédé en 1960 à l'O.E.C.E. (Organisation Européenne de Coopération Economique) qui fut créée pour contribuer à la reconstruction des économies dévastées par la seconde guerre mondiale. Elle est formée de 22 pays (Europe occidentale, Etats-Unis, Canada et Japon).

Sa première vocation est d'ordre économique et financier : elle vise à assurer l'expansion saine, équilibrée, de l'économie et la progression du niveau de vie dans les pays membres. Ceux-ci s'efforcent d'atteindre ce résultat par une action concertée à base multilatérale et non discriminatoire, qui se traduit notamment par une coopération constante et des examens réci-

proques de leurs situations et de leurs politiques économiques respectives.

Sa deuxième vocation, l'aide au développement, tend à éviter l'accentuation de l'écart qui existe entre pays riches et pays pauvres. A ce titre, les principaux pays donateurs se consultent pour accroître l'efficacité de leurs efforts d'aide, les coordonner et en améliorer les conditions. Leur assistance tend aussi à renforcer la position exportatrice des pays en voie de développement sur le marché mondial.

Cet effort entrepris en commun, qui n'est autre chose qu'une nouvelle forme de diplomatie économique, fait de l'O.C.D.E. un instrument précieux pour les pays-membres. Cette Organisation est un centre d'échanges de connaissances et de réflexion qui contribue souvent à l'élaboration de politiques mieux adaptées à l'interdépendance croissante des économies nationales. Elle est aussi un lieu de rencon-

tre discret où les délégués confrontent leurs expériences et harmonisent fréquemment leurs conceptions.

Naturellement, l'application des principes de base de l'O.C.D.E., qui sont très généraux, entraînent, en raison des répercussions réciproques et toujours plus étendues et profondes que les matières ont les unes sur les autres, une coopération internationale dans des domaines multiples. On ne peut plus en effet imaginer de nos jours des politiques économiques qui ne se soucieraient pas du niveau de l'emploi, des problèmes de balances des paiements, des transactions invisibles, etc. De même, le maintien d'une économie forte suppose des évolutions et adaptations parfois importantes, notamment de l'agriculture, de l'industrie, de la main-d'œuvre, de la technologie, de la science et de l'enseignement. L'organigramme ci-dessous témoigne de la diversité des domaines dont traite l'Organisation.

CHEF DE LA DELEGATION

Branche des Affaires financières

Transactions invisibles ; tourisme ; assurances ; fiscalité ; paiements ; accord monétaire européen ; balance des paiements.

Branche des Affaires scientifiques

Politique scientifique des pays membres ; coopération dans la recherche dans les domaines de l'eau, de l'air, des pesticides, du bruit, des problèmes routiers, de l'innovation de la technologie urbaine, des transports et de l'information scientifique et technique ; problèmes d'éducation et d'enseignement ; agence européenne pour l'énergie nucléaire.

Branche de l'aide au développement

Comité d'Aide au Développement (moyens d'augmenter quantitativement et qualitativement le volume global des ressources financières mises à la disposition des pays moins développés, d'accroître l'efficacité de l'aide, de coordonner les programmes des différents donateurs, examen des programmes et politique d'aide des pays membres) ; coordination CNUCED ; groupes consultatifs de la Banque mondiale et consortia de l'OCDE ; assistance technique aux pays membres moins développés ; centre de développement ; problèmes démographiques.

Branche des Affaires économiques

Examen des situations économiques des pays membres ; échanges ; croissance économique ; problèmes industriels et d'énergie ; agriculture ; main-d'œuvre et affaires sociales ; politique des consommateurs.